



En détails p. 4-7

Budget 2024 :

Une fiscalité stable depuis la 14^e année

Montigny continue d'investir pour l'avenir

En actions p. 10

Candidatez pour le CMJ
dès le 1^{er} mars

En actions p. 12

Accès à la fibre :
Encore trop de problèmes d'accès

En transition p. 17

«L'arbre en Ville»,
un programme du 11 au 23 mars

MARS 2024

Les 2 et 3

CHAMPIONNAT DE GYM DE MONTIGNY GYM
Centre sportif P. de Coubertin 9h-22h, (18h30 le dimanche)

Le 7

INAUGURATION DE LA STATUE «LE DIEU DU STADE» EN PRÉSENCE DE P. GELUCK
Place de la Paix Céleste -17h30

Le 8

«TOUTES EN FORME»
Centre sportif Coubertin- 17h/22h sur inscription

Le 9

«DU TEMPS POUR MOI « DESTINÉ AUX MAMANS
Maison de quartier Louis Jouvét - 14h-18h

Le 10

INAUGURATION PARCOURS PÉDESTRE JOP
Quartier du Plan de Troux - 14h30-17h30

Le 15

DERNIER JOUR DE L'EXPOSITION DE SÉGOLÈNE PERROT
Conservatoire des arts

Faire son marché à Montigny

Place Étienne Marcel
(quartier Saint-Quentin)

- le mercredi de 12h à 19h
- le samedi de 8h à 19h

Le 16

RÉPARE CAFÉ
Maison de quartier André Malraux - 14h-17h

Dès le 20

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE EN PARTENARIAT AVEC LE CCAS
Conservatoire des arts - vernissage à 18h30

Le 21

«L'ARBRE EN VILLE» : PROJECTION DU FILM «LE CHÊNE», SUIVIE D'UNE TABLE RONDE
Cinéma J. Brel - 20h (voir p.17)

Le 23

«L'ARBRE EN VILLE» : TEMPS FORT FINAL : BALADES, ANIMATIONS, PLANTATIONS
Hôtel de ville- De 10h à 18h30 (voir p.17)

20^e COUVIGE RENCONTRE DE DENTELLIÈRES
Ferme du Manet - Les Écuries- 9h30/18h30

Le 24

GRAND PRIX CYCLISTE DU VCMB
Départ depuis le parking Coubertin - 8h et 10h



à la lettre
d'information hebdomadaire de Montigny

INSCRIVEZ-VOUS !



www.montigny78.fr/lettre-dinformation




TOUT L'AGENDA
de Montigny-le-Bretonneux

Collecte sélective des déchets ménagers		
http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/lagglo-a-votre-service/gestion-des-dechets/		
Quartiers	- Pas du Lac - St Quentin - Les Prés - Le Village - Le Manet	- Le Plan de Troux - Le Plan de l'Eglise - La Sourderie
Ordures ménagères [Couvercle gris]	Mardi & vendredi	Lundi & jeudi
Verre [Couvercle vert]	2 ^e jeudi du mois	1 ^{er} jeudi du mois
Papier & emballages [Couvercle jaune]	Mercredi	Mercredi
	Renseignement : tri@montigny78.fr	
Encombrants et D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques)	Appel gratuit au 0 800 600 131 pour fixer le jour de dépôt, ou déposer à la déchetterie	
Déchets verts	Pas de collecte en période hivernale. Reprise du service à partir du 26 mars	
DÉCHETTERIES	Montigny : horaires d'hiver jusqu'au 14 mars 2024	
MONTIGNY 5, avenue du Parc	Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h Dimanche de 10h à 17h Lundi, mardi : fermé	
GUYANCOURT rue Jacqueline-Auriol (quartier L'Europe)	Guyancourt : fermé mercredi et jeudi	
[Gravats + cartons + déchets verts + ferrailles + piles + pneu + huiles + déchets toxiques + lampes fluo + électroménager...]	Pour obtenir un badge d'accès permanent aux déchetteries de Montigny et Guyancourt : http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/lagglo-a-votre-service/gestion-des-dechets/ Rens. : 0 800 078 780 (collecte, cartes)	



Chères Ignymontaines,
Chers Ignymontains,

Où vont les impôts locaux ? Comment est utilisé l'argent public au niveau de ma commune ? Est-ce que ma ville est endettée ? Toutes ces questions, et bien d'autres, trouvent leur réponse dans le budget qui vous est présenté dans ce journal. Je vous invite à prendre un peu de temps pour lire le dossier que nous avons voulu encore plus didactique que par le passé.

Vous constaterez que nous avons décidé pour **la 14^e année consécutive de ne pas augmenter les taux d'imposition**, malgré une diminution de nos recettes. Vous le savez, nous avons en 3 ans de mandature réalisé un grand nombre de constructions et de réhabilitations d'équipements publics. Nous poursuivons en 2024 dans la même dynamique : réalisation d'un city stade au Manet, réhabilitation de la crèche Comtesse de Ségur dans le quartier Saint-Quentin, poursuite des études de la réhabilitation totale du centre sportif Pierre de Coubertin dans le quartier des Prés, ouverture de la crèche les Mini-Montains dans le quartier de la Sourderie, réhabilitation des petits jeux dans le quartier du Village, travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique sur trois écoles et un autre gymnase, plus des travaux de réhabilitation de voiries sur l'ensemble du territoire communal.

Pour poursuivre **en matière de transition énergétique**, nous achèterons 4 nouveaux véhicules électriques pour la flotte municipale et nous investirons, pour un montant total de 1,5 millions d'euros, dans la transformation de tous nos éclairages classiques par des leds, ainsi que d'autres travaux d'amélioration nous permettant de voir de façon immédiate diminuer sensiblement notre consommation énergétique. S'ajouteront les travaux déterminés avec SQY, comme la plantation des arbres sur l'avenue Nicolas About, la réhabilitation du parc Chedeville, la rénovation de l'arche de Piotr Kowalski au Pas du Lac, et bien entendu, la réhabilitation de l'hypercentre.

Vous le voyez, **nous continuons de travailler sur un rythme soutenu**, et je tiens à cet égard à remercier les Élus de mon équipe ainsi que l'administration qui, chacun dans leur rôle, conçoivent, préparent et mettent en œuvre autant de dossiers en même temps.

Je terminerai mon propos **en évoquant un sujet qui, vous le savez, me tient à cœur, celui de l'Ukraine**. Il y a deux ans, nous apprenions avec stupéfaction que ce pays, aux portes de l'Europe, était envahi par sa voisine la Russie. Je me souviens avec émotion de la mobilisation et de la solidarité des Ignymontains. Depuis, nous avons créé un jumelage avec Dolyna, une ville ukrainienne, nous avons envoyé de nombreux produits, denrées et matériels. Nous avons aussi organisé l'accueil de plus d'une centaine de réfugiés dans la ville. C'est un triste anniversaire. Je reste ébloui par le courage du peuple ukrainien. **À quelques mois des élections européennes, nous devons plus que jamais apporter notre soutien à ce pays**. Il en va du droit fondamental de ce peuple à disposer de lui-même, mais plus largement de notre avenir à tous.

Bonne lecture.
Bien à vous !



Votre maire

Sommaire

En détails

p. 4

Le budget 2024 maintient la dynamique de la Ville

En actions

p. 13

Début des inscriptions au vide-greniers le 11 mars

Avec vous

p. 14

Inauguration de la statue « Le Dieu du stade » le 7

En transition

p. 17

En activité

p. 18

Le burger d'Anthony Pautrat sera-t-il le meilleur ?

À l'affiche

p. 19

En salle / Pour jouer

p. 23

En forme

p. 24

Cécile Saboureau s'entraîne au Centre aquatique

Tribunes

p. 27

Une fiscalité stable pour la 14^e année Montigny continue d'investir pour l'avenir

Les temps sont durs pour les finances des territoires. Les coûts grimpent et les recettes chutent, sous l'effet d'une inflation de près de 5%. Dans ce contexte, le budget 2024 garde deux caps : ne pas augmenter les taux des impôts locaux, pour la 14^e année consécutive, et ne renoncer à aucun projet.

En séance du 5 février, à retrouver en vidéo sur la chaîne YouTube de Montigny (QRCode p. 6), le Conseil municipal a adopté le budget annuel de la ville. Catherine Bastoni, 1^{ère} adjointe au maire chargée notamment des Finances, en livre les principales orientations en 3 questions.

Dans quel contexte s'est bâti ce budget 2024 ?

L'élaboration de ce budget 2024 s'inscrit dans un contexte inflationniste. Nos dépenses sont impactées par les prix élevés des énergies et des matières premières, par la hausse des prestations de services comme le transport. Les dépenses de masse salariale sont également impactées, par la revalorisation à plusieurs reprises des salaires des agents décidée par l'Etat pour préserver leur pouvoir d'achat, et par le versement à notre Administration de la prime pouvoir d'achat, 2^e versement effectué en janvier. Du côté de ses recettes, la Ville est fortement impactée par la crise immobilière et le fort ralentissement des ventes depuis septembre 2023, ce qui entraîne une chute des droits de mutation perçus par la Ville. Pour 2024, nous anticipons un manque à gagner de 800 000 €. Le Projet de Loi de Finances de l'Etat annonce une inflation prévisionnelle de 2,5%, et une prévision de croissance de 1,4% en 2024. Nous avons travaillé sur ces bases pour présenter ce budget en équilibre, et garder un niveau d'investissement indispensable pour l'avenir de notre ville.

L'Etat et certaines collectivités sont fortement endettés. Quelle est la situation de Montigny ?

Montigny est presque 4 fois moins endettée que des communes de taille équivalente (281 € par habitant contre 1 018€/hab pour la moyenne nationale de la strate). Nous avons toujours privilégié l'autofinancement pour les travaux d'investissement classiques, c'est-à-dire hors construction de nouveaux équipements comme le Forum des Arts ou la crèche des Mini-Montains. Cette année, afin d'accélérer la réalisation des petits travaux d'investissement générant rapidement des économies d'énergie, nous avons contracté un prêt de type intracting (voir p. 7). Notre dette n'est pas risquée car elle est à taux

Catherine Bastoni
1^{ère} adjointe

Finances - Transition écologique
Commande publique



fixe, elle est constituée de 2 prêts :

- ▶ Un prêt de 10 M€ sur 20 ans contracté en 2020, taux 0,7%.
- ▶ Un second prêt de type intracting de 1,5M€ sur 13 ans contracté en 2023, taux 2%

Dans ce contexte, quelles sont les priorités portées par le budget 2024 ?

Le budget 2024 intègre la poursuite et le renforcement des actions de transition écologique, qui touchent l'ensemble de nos politiques publiques (petite enfance, scolaire, sécurité, sport, culture...). Nous poursuivons les travaux d'efficacité énergétique (école Paul Fort, crèche Comtesse de Ségur, complexe sportif Coubertin), ainsi que des projets d'écologie urbaine comme les travaux de voirie sur la rue Jean Cocteau (page ci-contre), ou le développement d'espaces ombragés dans les cours d'école et espaces publics. Dans les priorités de ce budget, il y a bien sûr la poursuite de nos actions en faveur des familles, avec par exemple l'ouverture cette année de la crèche des Mini-Montains, les divers travaux sur nos écoles ou bien la poursuite des Assises de l'Éducation. La 3^e priorité est le sport et la culture avec une tonalité exceptionnelle cette année. Nous allons revêtir les couleurs olympiques grâce à plusieurs événements au printemps avant l'ouverture des Jeux.

57,2 M€
FONCTIONNEMENT

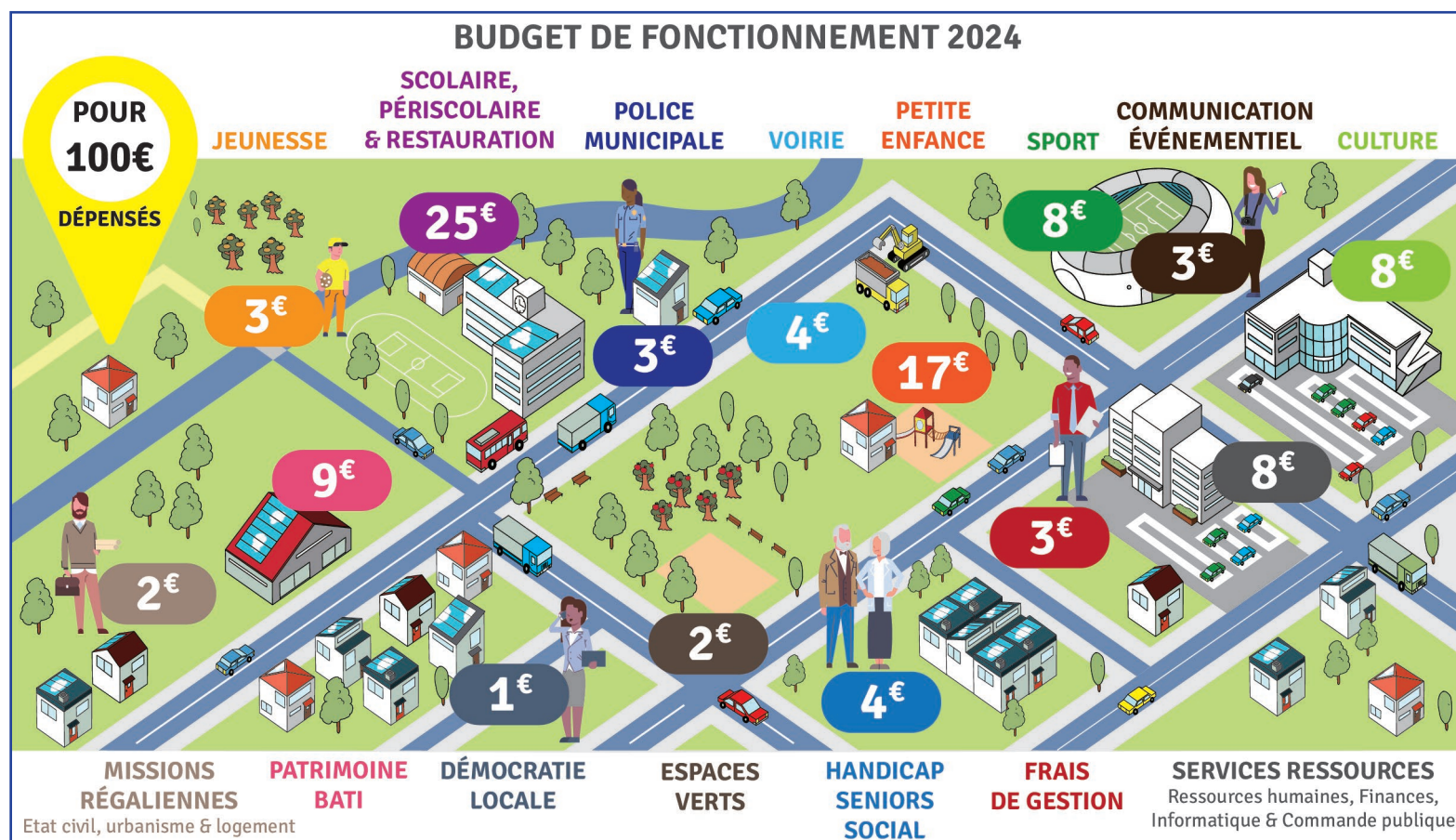
20,1 M€
INVESTISSEMENT

BUDGET VILLE
77,3 M€



Tant que nous pouvons, nous protégeons les contribuables ignymontains. Pour la 14^e année consécutive, nous tenons notre objectif de ne pas augmenter les taux de notre fiscalité, qui ne pèse désormais que sur les propriétaires.





3 enjeux prioritaires du budget 2024

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

3,4 M€ investissement

2,3 M€ de travaux de rénovation thermique et énergétique des bâtiments (école P. Fort, crèche Comtesse de Ségur, centre sportif Coubertin).

441 000 € de travaux de voirie de la rue Jean Cocteau : réfection trottoirs, chaussées et des stationnements avec récupération des eaux de pluie.

► Maintien du plan de sobriété énergétique.



FAMILLE/JEUNESSE/SOCIAL

19 M€ fonctionnement :

► Ouverture de la nouvelle crèche Les Mini-Montains à la Sourderie

► Poursuite du travail collaboratif des Assises de l'Education

► Animation de conférences débat organisées par les Maisons de quartier sur les thèmes : production d'énergie, achat responsable, rénovation énergétique des logements...

541 000 € de subvention à l'association DIRE (Développement Ignymontain Recherche et Entraide), dont 8 000 € en faveur du projet culturel d'initiation à la pratique musicale DEMOS.

+ de 900 000 € de subvention au Centre Communal d'Action Sociale (entraide et solidarité).

SPORT & CULTURE

► Lancement de la Rénovation intérieure du complexe sportif P. de Coubertin.

119 500 € Travaux d'accessibilité du centre aquatique du Lac et du gymnase Jean Maréchal

265 000 € Travaux d'entretien du centre aquatique du Lac.

+ de 300 000 € de subventions en faveur des associations sportives et culturelles de Montigny.

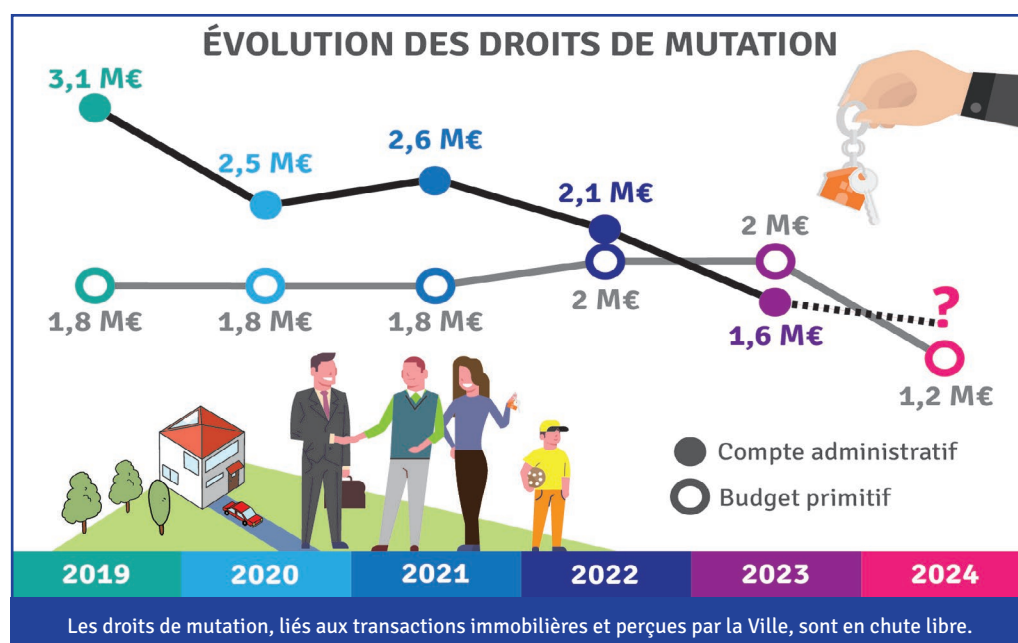


Stabilité relative pour les recettes

Si les dotations diverses de l'État et de l'intercommunalité s'inscrivent dans la stabilité, l'effondrement des droits de mutation prive la Ville de 800 000 €, et le coût des énergies et des matières premières pèsent sur les dépenses.

La crise frappe le marché immobilier à Montigny comme ailleurs, de façon croissante depuis septembre 2023. Dès lors, les droits de mutations perçus par la Ville, sur les ventes opérées dans l'année, s'inscrivent fortement à la baisse et viennent grever le chapitre des recettes. Les années précédentes, les droits de mutation représentaient un montant de 2M€ en moyenne. En 2023, les droits de mutation seront de 1,6 M€. Face à la vigueur de la crise, une provision prudente de 1,2 M€ a été inscrite pour ce budget 2024.

Par ailleurs, les recettes tarifaires du centre aquatique restent basses, mais cela s'explique notamment avec la fermeture hivernale en janvier et février 2023 pour contenir les coûts énergétiques. Les projections de recettes pour 2024 sont à la hausse. En outre, la Ville est active dans la recherche de subventions croisées pour ses projets à venir (Fonds vert de l'État, budgets participatifs de la Région Île-de-France, Agence de l'eau...).



Des tarifs liés à l'inflation

En lien avec l'inflation et la hausse des coûts du production des services de la Ville, une hausse des tarifs de la Ville de l'ordre de 2,5% est prévue à compter du 1^{er} septembre 2024. La facturation des services périscolaires au taux d'effort, en tenant compte des ressources des familles, nouvellement appliquée depuis septembre 2023, se poursuivra selon les mêmes modalités.

CULTURE : les tarifs de la prochaine saison culturelle seront également réajustés à + 2,5%.

STATIONNEMENT : la nouvelle grille tarifaire pour le stationnement payant opère une légère hausse, aussi bien sur le ticket de stationnement payant, que sur les abonnements. La formule d'abonnement est revue avec l'instauration d'une dégressivité sur les abonnements de longue durée. De plus le prélèvement automatique en plusieurs mensualités sera également proposé sur les abonnements afin d'en faciliter le paiement pour les usagers.

Des dotations à géométrie variable

L'équilibre du budget de la Ville repose de fait sur les dotations annuelles d'autres fonds ou institutions publiques, comme l'Etat ou l'intercommunalité. Voici ce qu'il en est pour les principales :

L'attribution de compensation de l'agglomération de SQY

elle est stable et s'élève à un montant de 5 855 423 €, tel que prévu dans le pacte financier en vigueur qui lie les 12 villes membres de l'intercommunalité.

La Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat

le Projet de Loi de Finances, pour aider les collectivités territoriales à faire de nouveau face aux fortes contraintes en section de fonctionnement, prévoit un abondement de la Dotation Globale de Fonctionnement de 190 millions €, ce qui permet de prévoir une stabilisation de la DGF pour la ville en 2024.

La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

stable depuis sa création au moment de la suppression de la taxe professionnelle, la DCRTP de la ville intègre une baisse, tel que le prévoit le PLF2024, afin de financer une partie de l'abondement de la DGF.



Le débat au Conseil municipal du 5 février

La ville investit en 2024

Les capacités d'investissement restent dynamiques et autorisent le lancement ou la poursuite des grands projets prévus par la ville, et la poursuite de travaux en faveur de l'efficacité énergétique.

L'investissement reste important en 2024

L'autofinancement permet de dégager 6,3 M€ pour l'investissement : 800.000 € de virement classique (écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement), la dotation annuelle aux amortissements de 1,5 M€ et 4,8 M€ d'excédent de clôture du budget d'aménagement de Bergson (destiné à financer des futurs investissements, comme les rénovations thermiques de bâtiments communaux...). L'investissement reçoit en outre 2,4 M€ liés à la vente de l'ancien terrain de la Maison de la Réussite, 1,6 M€ au titre du Fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée (FCTVA), ainsi que 300.000 € de versement du prêt intracting.

Investissements liés à l'efficacité énergétique

- ▶ Crèche La Comtesse de Ségur (été 2024).
- ▶ Ecoles Paul Fort, A. Chénier, C. Péguy, E. Satie.
- ▶ Gymnase Roger Rivière.

Accessibilité

- ▶ École Les Iris, Centre aquatique, gymnase Maréchal, Ancienne Mairie, Conservatoire des Arts.

Grands projets

- ▶ Réhabilitation des locaux intérieurs du centre sportif Coubertin (crédits d'étude).

Parcs/voiries

- ▶ Création d'un city stade au parc des sports la Coudre.
- ▶ Réfection de l'aire de jeux du Village.
- ▶ Achats de 4 véhicules électriques.

Réfections de voiries

- Rue Jean Cocteau.
 - Avenue du Manet.
 - rue François Mauriac.
- Réfection de la terrasse de la l'Auberge du Manet, démolition de la Renardière.



Les documents
du budget 2024
de la Ville



Le futur parvis du centre sportif Coubertin

L'intracting, un emprunt qui parie sur l'investissement vert

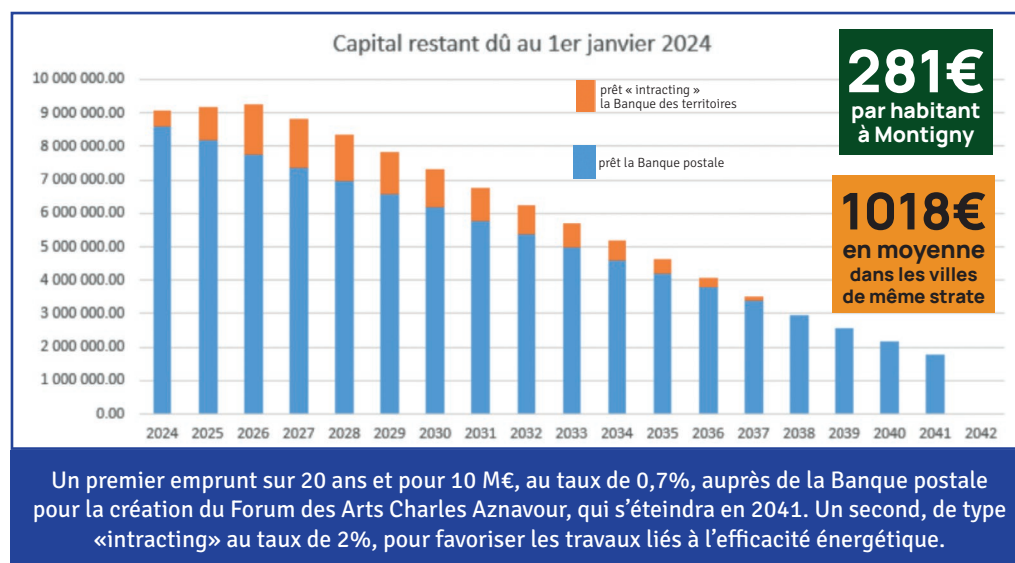
Contracté par la Ville auprès de la banque des territoires, le prêt intracting permet de financer des projets de rénovation énergétique sur du court terme. Concrètement ce prêt, à 2% d'intérêt, est dédié au financement des travaux de performance énergétique générant immédiatement des économies d'énergie. Le remboursement du prêt se fait via les économies d'énergie réalisées.

« Nous engageons chaque année 500 000 €, sur 3 ans pour toute une série de travaux permettant de consommer moins d'énergie, tels que la rénovation de l'éclairage de nos écoles pour un éclairage aux leds, des rénovations de chaufferie, la mise en place de pompe à chaleur... », précise Catherine Bastoni, adjointe au maire.

1,5 M€

**injectés sur trois ans
pour les travaux
d'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE**

Une dette bien maîtrisée



Le FALC : informer chacun, par-delà les différences

La Ville veut s'engager pour rendre sa communication plus facile à lire et à comprendre. Le FALC est un processus encore peu adopté, et pourtant inclusif.

C'est un fruit qui va mûrir avec l'arrivée à Montigny de la Fondation Anne de Gaulle, en fin d'année. Un premier partenariat, bien en phase avec l'ambition de la Fondation d'aller vers la société 100% inclusive, l'unit à la Ville sur un projet de FALC, l'acronyme pour « Facile à lire et à comprendre ». La prise de contact s'est déroulée le mois dernier sur le chantier à lancer pour votre journal.

STOP...

Les lignes ci-dessus ne cochent aucune case pour être qualifiées de pages compatibles avec le FALC. La liste des recom-

mandations est longue pour y parvenir, sans compter des règles de mise en page drastiques.

Le FALC est destiné à ne pas oublier les personnes porteuses de handicap intellectuel et les publics en difficulté de lecture : personnes malvoyantes, dyslexiques ou avec une maîtrise limitée de la langue (étrangers, personnes illettrées...).

Un enjeu pour l'accès à l'information de tous

On comprend donc que construire un projet visant à adopter le FALC dans ses relations avec les usagers est un enjeu d'organisation qui peut impliquer une administration et bouleverser aussi des manières de faire et de rédiger. Les agents doivent être formés à cette évolution, et les contenus produits ont aussi à obtenir le visa de publication de la part d'experts. L'administration québécoise francophone, souvent précurseur dans le domaine, suit des directives légales qui imposent à ses productions d'écrits d'être lisibles pour un public de 13 ans. On en est loin en France, loin même de songer à légiférer sur le sujet.

La démarche de

Montigny dans le domaine est en droite ligne de l'engagement à la sensibilisation des handicaps, lancé à la fin des années 90 par le maire Nicolas About, et poursuivi depuis lors par ses successeurs. Adopter le facile à lire et à comprendre est dès lors un autre pas vers cette ambition pour le vivre-ensemble, qui pourra à l'avenir s'appuyer sur le projet 100% inclusif de la Fondation Anne de Gaulle, mais aussi en être un acteur naturel.

Les règles du Facile à lire et à comprendre

La méthode FALC, créée au début des années 2010 par huit pays européens, passe au tamis la lisibilité de publications selon 57 critères qui en garantissent l'appréhension par le plus grand nombre. Ces critères couvrent :

- ▶ L'implication de personnes concernées par l'écriture et la relecture,
- ▶ Un vocabulaire et une construction de phrase simples,
- ▶ Une mise en page adaptée.

Face aux contraintes d'usage, peu d'organismes publics ont choisi de s'y confronter de façon pérenne.

Dans le respect des conditions particulières de prise en charge et d'accompagnement, prévues par la loi, nul ne peut faire l'objet d'une discrimination à raison de son origine, notamment ethnique ou sociale, de son apparence physique, de ses caractéristiques génétiques, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son âge, (...).



Nous avons tous le droit d'être accueillis dans un établissement sans faire de différence.

Traduction en Facile à lire et à comprendre

La Ville veut travailler à rendre plus facile chaque mois la lecture des articles pratiques proposés dans le journal.

Les services publics de la Ville vont petit à petit écrire en Facile à lire et à comprendre.

Ce projet commence avec le journal de la Ville, distribué à tous les habitants.

C'est un projet qui pourra se développer pour d'autres documents faits par la Ville.

Montigny placée parmi les villes où il fait bon vivre

Un classement établi sur 187 critères place Montigny dans les 200 villes de France dont la qualité de vie est reconnue, est au 6^e rang yvelinois, et 186^e français.

Rarement médaille d'or, mais toujours bien placée, Montigny apparaît de nouveau, et à la hausse, dans le classement «Top des 500 villes de France où il fait bon vivre», établi et publié par le Journal du Dimanche.

À la 186^e place

Montigny-le-Bretonneux s'inscrit à la 186^e place des villes françaises, mais aussi 6^e des villes yvelinoises derrière Versailles (44^e), Saint-Germain-en-Laye (73^e) et Poissy (100^e), et devant Rambouillet (322^e). Derrière Montigny, d'autres villes de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines figurent aussi dans le classement. Trappes en 218^e, Plaisir au 353^e rang et Guyancourt au 412^e. Il existe parallèlement un Top 500 des villages de France, où Les Loges-en-



La qualité de vie à Montigny est à nouveau reconnue dans le Top 500 des villes de France du JDD

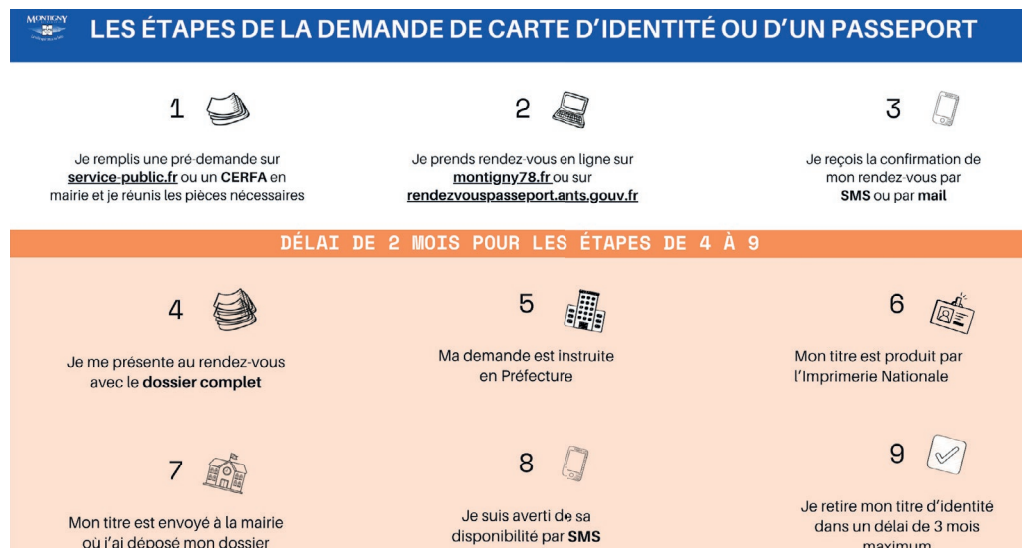
Josas (19^e) représente au plus haut les Yvelines. Sur ces deux classements, le Pays basque domine (Bayonne 2^e, Biarritz 3^e et Anglet 4^e, derrière Angers, gagnant du Top 500 des villes, Guéthary vainqueur au classement des Villages). Le classement est établi à partir de 187 critères. Les personnes interrogées ont privilégié le critère « qualité de vie » (pour 77% des personnes interrogées), devant

la sécurité (67%), la santé (46%) le commerce (42%), les transports (42%), l'éducation (31%)... Ainsi, le taux de chômage ou encore la couverture en haut-débit ont par exemple été privilégiés par les sondés aux sports et loisirs. À noter enfin que les critères des finances et de l'imposition locale ont été intégrés pour cette édition. En revanche, la météo n'en est pas un...

Pour mieux comprendre les délais d'obtention des titres d'identité

Pour vos passeports et pièces d'identité, il vaut mieux anticiper. Il faut compter 2 mois en moyenne (jusqu'à 3 mois maximum), entre les étapes de demande ou de renouvellement, le dépôt du dossier complet sur rendez-vous et sa délivrance en mairie. Ce délai comprend l'instruction du dossier en Préfecture et sa production à l'Imprimerie nationale. En conséquence, ne tardez pas à lancer votre pré-demande en ligne ou en remplissant un CERFA en mairie. Après avoir réuni tous les justificatifs nécessaires, vous pourrez prendre rendez-vous sur le site de la ville afin de déposer votre dossier complet puis obtenir votre titre d'identité à temps pour cet été.

www.montigny78.fr



CMJ 2024-2026 : et si c'était à votre tour ?



Le CMJ 2022-2024 achève son mandat. Quels seront les nouveaux visages à se présenter du 1^{er} mars au 26 avril ?

Les élèves ignymontains peuvent se porter candidat aux élections du CMJ 2024-2026 à partir du 1^{er} mars.

L'actuel Conseil municipal des jeunes (CMJ) achève sa 2^e et dernière année de mandat. La nouvelle campagne de candidatures démarre le 1^{er} mars. Les élections se dérouleront du 13 au 17 mai dans les établissements scolaires de la ville. Une urne sera installée au Pôle jeunesse pour que les jeunes qui ne sont pas scolarisés à Montigny puissent également voter. Le dépouillement officiel aura lieu le 22 mai en salle du Conseil, à l'Hôtel de ville, en présence des candidats, du maire, Lorrain Merckaert et de l'adjoint au maire à la Jeunesse, Karima Lakhlalki-Nfissi.

Le CMJ représente la jeunesse ignymontaine

Le rôle du Conseil municipal des jeunes est de porter la voix de la jeunesse ignymontaine. Le CMJ est à l'écoute de leurs besoins. Les jeunes sont élus pour mettre en place des projets culturels, sportifs, solidaires et citoyens au cours des 2 années de leur mandat. Rattaché au Pôle jeunesse, le CMJ organise notamment tous les 2 ans le Rallye citoyen. Les jeunes élus s'investissent sur des projets citoyens qui favorisent l'égalité filles-garçons et la solidarité comme lors du projet de collecte de fournitures scolaires. Les élus du CMJ sont également des écocitoyens engagés. Ils valorisent la

biodiversité à l'échelle de Montigny. L'inauguration du Jardin des naissances le 10 janvier dernier, dans le quartier Le Manet, est l'un des principaux projets du mandat qui s'achève. «Le CMJ est une expérience qui apporte une certaine maturité. Nous prenons conscience de nos droits et de nos devoirs, à travers nos responsabilités d'élus et les projets que nous menons liés à la citoyenneté, à l'égalité, à la lutte contre les discriminations et le harcèlement. On peut faire entendre notre voix mais aussi apprendre à écouter d'autres camarades que l'on n'aurait pas rencontrés en dehors du CMJ», témoigne Capucine Cardin, l'actuelle présidente.

Fin des dépôts de candidatures le 26 avril

Les élèves ignymontains, du CM2 à la 3^e, ont jusqu'au 26 avril pour déposer leur candidature au Pôle jeunesse ou au service Jeunesse, Vie des quartiers et démocratie locale. Un trombinoscope sera réalisé avec leurs idées phares pour ce nouveau mandat. Le Conseil plénier d'installation aura lieu le 29 mai pour que les élus sortant passent la main à leurs successeurs. Les nouveaux jeunes élus entameront leur mandat lors de leur première réunion le 12 juin, avant la semaine olympique à laquelle ils participeront l'après-midi du mercredi 26 juin. Ils pourront compter sur le soutien de leurs prédécesseurs puisque cet événement sportif sera organisé avec les anciens élus du CMJ. Un joli passage de relais en attendant celui de la flamme olympique et paralympique sur le territoire cet été.

Pôle jeunesse : 3 parvis des Sources

Tout savoir sur la cotation de la demande de logement social

À Montigny, les objectifs de la loi SRU imposant un taux de 25% de logements sociaux locatifs par commune sont respectés et même dépassés. La Ville atteint les 28%. Un système de cotation intercommunal évalue la situation des candidats selon des critères très précis pour être plus lisible et transparent dans la priorisation des demandes.

En 1^{ère} position des demandes et des attributions de logements sociaux sur le territoire, la ville est convoitée par plus de 7500 demandeurs de logements sociaux. La commune attribue chaque année environ 120 logements de diverses superficies. Depuis la loi ELAN de 2018 (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique), les demandes d'attribution d'un logement social font toutes l'objet d'une cotation. Cette obligation réglementaire est un système d'aide à la décision pour départager les candidats selon des critères de priorité définis à l'échelle intercommunale. Elle est entrée en vigueur en janvier. Elle permet d'être plus compréhensible dans la priorisation des demandes et plus transparente sur la situation des candidats par rapport aux autres demandes.

Une aide à la décision

La cotation de la demande de logement social demeure une aide indicative à la décision pour le choix des candidats. Les 12 communes ont défini 40 critères pour évaluer de façon équitable et objective le caractère prioritaire des demandes. Sur le territoire, le fait de travailler à Saint-Quentin-en-Yvelines pour favoriser le rapprochement habitat-travail, la composition du foyer et la situation personnelle sont étudiées en premier lieu. Seule la commission d'attribution organisée par le bailleur reste décisionnaire. Le système de cotation permet de donner une note en fonction d'éléments renseignés dans le formulaire de demande.

3 échelles de points pour SQY

La cotation sur le territoire de l'agglomération est établie sur 50, 20 et 10 points, en fonction de la situation personnelle des candidats. La note peut évoluer en fonction de l'ancienneté, de l'évolution de la situation ou bien encore des justificatifs apportés. Les demandeurs doivent compléter intégralement leur dossier, enregistrer toutes les pièces justificatives, mettre à jour leur situation afin de mettre toutes les chances de leur côté. Bon à savoir : les justificatifs fournis peuvent doubler le nombre de points attribués.

Votre demande de logement social sur : demande-logement-social.gouv.fr
logement@montigny78.fr - 01 39 30 30 40



COMMENT FAIRE ?

- Enregistrer toutes les pièces justificatives en lien avec votre situation soit sur le portail grand public, auprès de votre bailleur actuel, d'un service logement de votre commune, de SQY ou Action Logement.
- Mettre régulièrement à jour votre demande.

FAIRE MA DEMANDE EN LIGNE
demande-logement-social.gouv.fr


ATTENTION

Refuser un logement social adapté à votre situation, ou ne pas répondre à une proposition pourra diminuer de 50 points la cotation de votre demande pendant 1 an.

Tout document frauduleux entraînera sur la cotation de votre demande un retrait de 50 points, voire une radiation de votre demande.

L'IMPORTANCE DES JUSTIFICATIFS

Couple avec 3 enfants, Typologie souhaitée T4/T5	Sans justificatif	Avec justificatif
Travaille dans la commune	50 pts	100 pts
Travaille sur SQY	50 pts	100 pts
Suroccupation avec au moins 1 mineur	20 pts	40 pts
Habite la commune	20 pts	40 pts
3 ^e quartile	10 pts	20 pts
Mutation interne au parc social	20 pts	20 pts
Ancienneté > 3 ans	50 pts	50 pts
Total	230 pts	370 pts

Divorce/séparation Typologie souhaitée T3	Sans justificatif	Avec justificatif
Divorce / séparation	50 pts	100 pts
Travaille sur la commune	50 pts	100 pts
Travaille sur SQY	50 pts	100 pts
1 ^{er} quartile	50 pts	100 pts
Habite la commune	20 pts	40 pts
3 ans d'ancienneté	50 pts	50 pts
Total	270 pts	490 pts

Personne seule Typologie souhaitée T1 ou T2	Sans justificatif	Avec justificatif
Travaille sur SQY mais n'y habite pas	50 pts	100 pts
Sans logement/ni hébergement	50 pts	100 pts
1 ^{er} quartile	50 pts	100 pts
1 an d'ancienneté	10 pts	10 pts
Total	160 pts	310 pts

En bref

Allocation énergie familles nombreuses

La campagne de demande de l'allocation énergie 2024 familles nombreuses a lieu du 14 au 27 mars. Le CCAS propose cette aide sous conditions : avoir au moins 3 enfants fiscalement à charge, ne pas être imposable et ne pas avoir bénéficié d'une aide similaire. Les dossiers complets sont à déposer au CCAS ou à envoyer par mail.

action.sociale@montigny78.fr

Augmentation de la redevance du stationnement

À compter du vendredi 1^{er} mars, la redevance du stationnement payant augmente pour les 3 zones, à l'horodateur ou sur l'application mobile Presto park. Les abonnements augmentent également mais restent compétitifs par rapport au coût horaire. Les tarifs sont dégressifs pour les abonnements au trimestre ou à l'année pour les usagers réguliers.

Conférence du Radio-Club le 29 mars

Le radio-club de SQY organise une conférence sur l'histoire passionnante de la réalisation par le LATMOS de satellites d'observation du rayonnement solaire et du réchauffement climatique, dont les 2 satellites qui sont déjà en orbite autour de la Terre. Elle sera animée par l'astrophysicien Mustapha Meftah, le vendredi 29 mars à 21h30, au 1bis avenue des Frênes.

Accès à la fibre : ça coince toujours !

Démunis devant l'inertie de leurs opérateurs, les Ignymontains se tournent vers la Ville pour retrouver leur connexion à la fibre. Le maire affirme aussi son ras le bol.

Le temps passe et rien ne se passe, pour de nombreux abonnés à la fibre confrontés à des problèmes techniques et des coupures brutales de leur accès internet, quel que soit leur opérateur. Des problèmes très souvent liés aux défects des armoires techniques où s'opèrent les connexions des usagers d'un secteur. Début février, le maire Lorrain Merckaert, qui recevra le directeur de XP Fibre ce mois-ci, a réuni la presse pour pointer du doigt ce problème endémique, qui empoisonne la vie quotidienne des abonnés pénalisés. « Nous avons pourtant tenté de réduire les pannes, mis en place des procédures avec les opérateurs, et protégé ces armoires en installant des cadenas. Sans succès ! » A ses côtés, trois d'entre eux sont venus

témoigner de leurs mésaventures à épisodes. Pour eux, le nœud du problème se niche en particulier dans ces armoires de connexion installées sur la voie publique pour alimenter un secteur. Danielle, abonnée à Orange et sans internet depuis 4 mois, a pu assister à sa propre déconnexion de l'armoire par un technicien.

À ses côtés, Denise, 75 ans, explique qu'elle n'a plus de réseau depuis septembre 2023, donc plus de télévision, qui fait son quotidien. Sans compter des sous-traitants dépassés par les sacs de nœuds dans les armoires de raccordement, qui débranchent des abonnés impunément pour connecter le leur.

Des problèmes malgré 17000 lignes développées pour 10000 clients

Le maire veut exprimer son ras le bol, face à 170 plaintes d'usagers qui en appellent à la ville. « La responsabilité de l'opérateur de structure est engagée. On nous explique qu'une petite majorité des raccordements déployés dans la commune est exploitée, néanmoins on ne peut que

constater que les difficultés persistent. L'Arcep, le régulateur national, doit s'impliquer davantage. »

Des incertitudes face à la fin programmée du réseau cuivre

Un autre enjeu pointé déjà, tout aussi crucial. La fin programmée du réseau cuivre, celui des lignes téléphoniques et de l'ADSL, va contraindre ses derniers abonnés à se tourner vers la fibre. Le nombre de prises pourrait alors se révéler défaillant. Lorrain Merckaert en appelle au régulateur : « Appuyés par le sénateur Michel Laugier, nous allons solliciter de nouveau l'Arcep, pour anticiper cette interruption prochaine et le report de charge sur la fibre optique. Il faut impérativement qu'on trouve une solution avant cette bascule de technologie. C'est indispensable, d'autant que sur notre territoire, beaucoup de personnes télétravaillent. » De son côté, le directeur régional de l'opérateur de structure XP fibre réfute la saturation du réseau et a annoncé que les trois armoires qui enregistrent les taux de panne les plus importants ont été refaites à neuf le mois dernier.



Le maire a réuni la presse pour évoquer les problèmes de connexion à la fibre, avec trois témoins ignymontains pénalisés par ces dysfonctionnements.

Le vide-greniers se prépare dès maintenant

La 2^e édition du vide-greniers sur le parvis et autour de l'Hôtel de ville aura lieu le dimanche 23 juin. Les inscriptions démarrent à partir du lundi 11 mars.

Premier inscrit, premier servi ! Si vous souhaitez avoir un stand bien placé pour vendre vos biens et faire de bonnes affaires lors de la 2^e édition du vide-greniers nouvelle formule, soyez les premiers à vous inscrire à partir du lundi 11 mars. Les places sur le parvis seront attribuées aux plus rapides. Suivront ensuite les emplacements sur la sente des Érables, entre la rue Anne Franck et l'avenue de Kierspe, puis sur le terrain de basket, en face de la police municipale. Comptez 16€ pour 3 m linéaires.

Nouvelle formule, nouvel engouement

La nouvelle implantation du vide-greniers sur le parvis et autour de l'Hôtel-de-ville, inaugurée le 25 juin 2023, avait rencontré un joli succès. De nombreux visiteurs et acheteurs potentiels avaient flâné entre les allées de ce vide-greniers revisité. 305 exposants ignymontains avaient déployé leurs stands. Comme l'année dernière, les inscriptions au vide-greniers sont effectivement exclusivement réservées aux habitants. Le jour J, les Ignymontains inscrits



La nouvelle implantation du vide-greniers autour de l'Hôtel de ville a rencontré un joli succès l'année dernière

devront se munir de chariots pour faciliter le transport de leurs affaires.

Fin des inscriptions le 19 avril

Vous avez jusqu'au vendredi 19 avril pour transmettre votre dossier d'inscription complet par voie postale ou en le déposant dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de ville. En 2023, le soleil avait été

plus qu'au rendez-vous. Prévoyez donc vos parasols pour vous protéger de ses rayons et de la chaleur. À l'inverse, si la météo est pluvieuse pour cette 2^e mais heureuse édition, équipez-vous de parapluies afin de passer cette journée du dimanche 23 juin à l'abri, de 9h à 18h.

Plus d'informations auprès du service Événementiel : 01 39 30 31 43

En bref

Réunion publique sur le projet de la place J. Cœur

Point d'étape dans le processus de concertation autour du projet de réhabilitation de la place Jacques Cœur. Le jeudi 29 février se tient une réunion publique, à la maison de quartier Louis Jouvét, à 20h30, retransmise en ligne, pour présenter aux riverains les scénarios d'aménagement possibles. Une réunion avec les commerçants est programmée le mardi précédent.

Travaux de sécurisation aux abords du lycée Breteuil

Dès la 1^{ère} semaine des vacances d'hiver, des travaux de sécurisation ont débuté aux abords du lycée Émilie de Breteuil. Ce chantier financé par la Région a notamment consisté à installer une clôture. Désormais, les riverains ne peuvent plus emprunter l'escalier reliant l'hypercentre au quartier des Prés. Ils doivent emprunter le passage Hippocrate.

Des objets à réparer ?

Si vous avez des objets de moins de 5 kg à réparer, confiez-les à l'équipe de réparateurs bénévoles du Répare café. Ils interviennent une fois par mois dans les maisons de quartier pour offrir une seconde vie à votre matériel du quotidien. Ce mois-ci, ils vous accueilleront et feront tout pour trouver l'origine de la panne à la maison de quartier André Malraux, le samedi 16 mars, de 14h à 17h, sur entrée libre.

Le Chat de Geluck sur le podium près du Vélodrome



La statue du Chat (différente du dessin ci-dessus de son créateur Philippe Geluck) sera dévoilée lors de l'inauguration officielle le jeudi 7 mars à partir de 17h30

Une statue du fameux personnage du Chat de Philippe Geluck sera inaugurée le jeudi 7 mars sur l'esplanade du Vélodrome national.

Les JOP Paris 2024 gagnent aussi sur le terrain artistique. Le jeudi 7 mars sera inaugurée du personnage du Chat créé par le dessinateur de bande-dessinée belge Philippe Geluck de 3 m de haut à proximité du Vélodrome national. Il a spécialement représenté et rebaptisé son héros «Le Dieu

du stade». Un héritage culturel pour les JOP sur le territoire, financé par l'agglomération de SQY.

En présence de Philippe Geluck

L'inauguration officielle de cette statue se déroulera en présence de l'artiste. «Le Dieu du stade» sera officiellement dévoilé à partir de 18h. Le village «A vous les Jeux» sera déployé pour proposer des animations au public (entrée libre) jusqu'à 19h30. Venez vous prendre en photo au côté de Philippe Geluck.

Jacques Costils
en dédicace



Mieux qu'un goût pour dire, parlons plutôt d'une quête qui fait une vie. Jacques Costils publie son 5^e livre, qui reste consacré aux convictions qui chevillent son cœur et son âme, celles d'un père engagé sur le chemin finalement lumineux auprès d'un enfant différent. Accepter le handicap, aussi pour s'enrichir soi-même, l'auteur l'a exprimé au long d'un parcours littéraire. Une littérature d'abord comme un manifeste, pour exhorter à s'ouvrir à la différence, puis peu à peu dans une forme plus libre, plus sereine aussi, celle de la poésie. Une économie de forme, exaltée jusqu'au haïku. Ses livres sous le bras, il court volontiers les salons et les dédicaces. Il sera ainsi à la librairie du Canal le 9 mars à 16h. La préface de ce livre, signée par le maire, Lorrain Merckaert, éclaire avec justesse le chemin de vie d'un auteur happé par son destin, dont il a solidement pris les rênes pour en exprimer l'universel.

↪ bref

Messes de Pâques

Jeudi Saint 28 mars :

18h/21h : St Pierre du Lac
20h30 : Cap St Jacques

Vendredi Saint 29 mars :

20h30 : Cap St Jacques

21h : St Pierre du Lac

Chemin de croix

13h : St Quentin les Sources

15h : St Martin et Notre-Dame

Samedi 30 mars :

21h : Vigile de Pâques au Cap St Jacques

Dimanche de Pâques 31 mars

6h : Vigile au Cap St Jacques

9h : St Victor, 9h30 : St Martin

10h30 : Cap St Jacques

11h : St Pierre du Lac

11h30 : Notre-Dame

18h30 : St Quentin les Sources

Rencontre

Vincent Leglaive un «coach'municant»

Coach'municant, un nouveau métier ? C'est la proposition que Vincent Leglaive, Ignymontain du Plan de l'Eglise, fait dans un essai paru récemment.

C'est un néologisme bien tourné et qui a du sens, en même temps qu'une nouvelle approche de la fonction de communication revisitée par les outils du coaching. Le potentiel pour préciser les contours d'un nouveau métier aux compétences élargies, qui place le communicant dans une nouvelle fonction au sein de son organisation, en l'enrichissant des outils du coaching ? Ce sont les analyses et les enjeux que pose l'ignymontain Vincent Leglaive, dans un livre paru récemment aux éditions L'Harmattan. Cette proposition ne lui est pas apparue par divination. Elle a mûri au long d'un parcours dans le secteur de la communication, poursuivi aujourd'hui dans la transmission et l'enseignement.

Un livre pour les pros de la com

Natif de Seine-et-Marne, Vincent Leglaive s'est installé à Montigny en 2001 dans un cadre professionnel. Communicant au Technocentre Renault, il devient ensuite le « dir-com » de l'usine Renault-Flins en 2012. Au terme de ce parcours, il choisit de repartir à l'université, la quarantaine bien entamée, et dirige aujourd'hui le campus de l'ISEG, une école supérieure en Communication parisienne. «C'est un besoin souvent exprimé par les communicants eux-mêmes, soucieux d'accroître leurs compétences, qui m'a amené à pousser ma réflexion. Mon livre peut être lu par quiconque travaille ou veut travailler dans le secteur de la communication ou dans celui des sciences humaines.»

Vincent Leglaive développe une trentaine de concepts, largement schématisés, en même temps qu'une méthodologie opérationnelle pour porter l'idée d'un métier en gestation, à exercer en libéral ou en entreprise, au moyen d'une certification.

www.coachmunicant.fr



**Vincent Leglaive,
communicant d'entreprise
et initiateur du métier de
«coach'municant».**

Les maisons de quartier aux petits soins pour les mamans

Les référents familles des 3 structures invitent les mamans à prendre du temps pour elles, le samedi 9 mars, de 14h à 18h, à la MQ Jouvét.

Au lendemain de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, les 3 maisons de quartier et leurs référents familles ont décidé de continuer de mettre les femmes à l'honneur dans leur programmation du samedi 9 mars, «Du temps pour moi». Les équipes invitent sur inscription les mamans ignymontaines adhérentes à se retrouver à la maison de quartier Louis Jouvét, de 14h à 18h.

Un temps pour les mamans

Ce moment rien que pour elles leur offrira 4 heures de répit loin de leurs obligations familiales. Pour leur permettre de profiter pleinement de cette parenthèse, une garde d'enfants sera assurée par les animateurs de la ville au sein de l'ALSH Paul Fort, tout au long de l'après-midi. L'objectif est de leur faciliter le recentrage sur leur droit à atteindre une meilleure santé physique et mentale. Une parenthèse pour ces mamans qui pourront échanger ensemble des idées et des conseils dans le cadre d'un espace de parole.

3 thématiques pour leur bien-être

L'événement «Du temps pour moi» s'inscrit dans la démarche de soutien à la parentalité assuré par les référents familles des 3 maisons de quartier. Il se déclinera en 4 pôles comprenant un espace de parole et des ateliers sport-santé, bien-être et beauté. Diverses activités comme le pilate, le yoga, la zumba, la relaxation, les ateliers massage Amma (massage assis) et soin du visage seront proposés aux mamans participantes.

Dans le reste de la programmation

Au-delà de ce temps-fort, vous retrouverez vos rendez-vous habituels, comme la permanence UFC-Que choisir (sur inscription) qui se tiendra à la maison de quartier Louis Jouvét, le lundi 4 mars, de 16h à 19h. Le vendredi 15 mars, de 20h à 23h, l'équipement passe à l'heure espagnole avec la soirée intergénérationnelle «Viva España y olé !» (sur adhésion et inscription). Vous partagerez un repas dans une ambiance chaleureuse et festive pour vous faire découvrir la culture espagnole à travers plusieurs activités. Le samedi 30 mars, de 10h à 12h, toujours

à la maison de quartier Louis Jouvét et dans le cadre du soutien à la parentalité, un espace d'écoute et d'expression animé par le RESSY (Relation d'aide santé Yvelines) est ouvert aux adhérents sur inscription. Un espace de partage et de réflexion dans lequel chaque participant peut aborder librement ses difficultés en tant que parent et proposer des solutions pour remédier à la fatigue ou aux frustrations.

À Matisse et Malraux

La maison de quartier Henri Matisse organise le samedi 2 mars, de 10h à 12h, un atelier gestes de secours pédiatriques, ouvert gratuitement aux parents et encadré par Marina, de l'association «Petite plume». À l'occasion de la Journée des droits des femmes, la structure organise un jeu sur l'histoire des femmes, le vendredi 8 mars, de 14h30 à 16h. Le jeudi 21 mars, la maison de quartier vous propose de partir en balade à Paris en transports communs.

Avant l'après-midi «Du temps pour moi», l'équipe de la maison de quartier André Malraux vous invite, le mercredi 6 mars, à 16h30, à découvrir autour d'un goûter une exposition retraçant les faits marquants de l'évolution de l'égalité femmes-hommes depuis les années 1900.

www.montigny78.fr

Etat civil

NAISSANCES

14 janvier 2024
Lyvio VOLANTE

21 janvier 2024
Ismail BAH

24 janvier 2024
Elyne HAMILA

25 janvier 2024
Martin BERTHO

27 janvier 2024
Rûmayssa HANIFF

30 janvier 2024
Lyna FOURALI

31 janvier 2024
Mehdi NAJIH

1^{er} février 2024
Zélie BOMMELAER

2 février 2024
Lucas BLASQUEZ

MARIAGES

27 janvier 2024
Christian PARLEBAS
et Yurelis AROCHE GARBEY

10 février 2024
DRIS EL ALAOUI
et Chaimaa SERRAT

DÉCÈS

13 décembre 2023
Brigitte DELPORTE
épouse BARCAK

14 janvier 2024
Marie CROHARÉ
épouse SCHNEITER

Ilham BOUBEKER
épouse FELLAH HAMZA

15 janvier 2024
Florence MAUREL
veuve VERRIEN

22 janvier 2024
Marie-Claire CHEVAS-
SUS-A-L'ANTOINE
veuve CHEVALLIER

Michel BÉRENGER

23 janvier 2024
Quang Minh NGO

Annick ROUXEL
veuve VIALLE

23 janvier 2024
Taieb ZOUAOU

24 janvier 2024
Hanna WOYCICKA veuve
LORD de la RAGOTIÈRE

25 janvier 2024
Michèle VERJUS
veuve ERAULT

30 janvier 2024
Thérèse MONVIGNIER
PUCELLAZ Veuve LE ROUX

31 janvier 2024
Jacqueline CLÉMENT
veuve HAÏÇAGUER

Colette BUNEL
épouse BRILLE

3 février 2024
Esam TAWADROS

8 février 2024
Wafa SAMAI

Nicolas GOURGOURAS

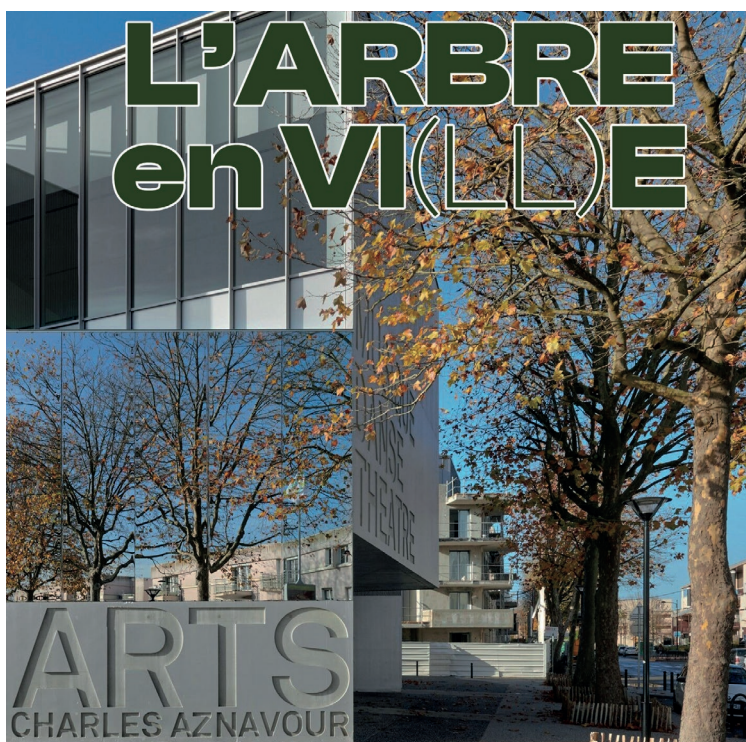
10 février 2024
Maryvonne PORT-HELLEC
veuve RAMEAU

Frédéric BLANCHARD

13 février 2024
Henri LEBLOIS

«L'arbre en ville» : un allié aujourd'hui et pour demain

Le rendez-vous biodiversité de l'année explorera «L'arbre en ville» du 11 au 23 mars.



L'arbre est au cœur du territoire ignymontain. Pour son rendez-vous annuel dédié à la biodiversité, du 11 au 23 mars (avec l'arrivée du printemps), la Ville se penche sur l'arbre en ville. Il s'agit de mettre en avant ses nombreux atouts pour le maintien de la biodiversité ainsi que son rôle bioclimatique qui permettra d'adapter le territoire au changement climatique.

Une journée d'animations en clôture samedi 23

Un large programme didactique et divertissant vous permettra d'en apprendre plus sur la présence de l'arbre en milieu urbain, grâce à une exposition sur l'arbre de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Une soirée sur grand écran au cinéma Jacques Brel diffusera le film documentaire «Le Chêne» (2022), suivi d'une table ronde réunissant les opérateurs publics et la LPO.

Le temps fort de ce rendez-vous aura lieu samedi 23 mars, à l'Hôtel de ville. Des balades découvertes du patrimoine arboré et de la biodiversité du territoire seront assurées par les services techniques et Philippe Chaplet sur inscription. Le premier petit parcours déambulera dans le village à 10h. Un second circuit de 3 km sillonnera la ville plus largement à partir de 14h. Le programme proposera l'après-midi un atelier plantation d'arbustes, des jeux de la Ludothèque, un stand gestion et conseils d'entretien, un atelier jus de pomme, et d'autres ateliers ludiques, en partenariat avec Monty-Chars. La LPO animera une conférence à 16h30, avant le symbolique point final de cette journée : la plantation d'un arbre à 18h15.

EXPOSITION

Exposition sur l'arbre
par la Ligue de protection des oiseaux (LPO)
Du 11 au 23 mars à l'Hôtel de Ville

CINÉ-TABLE RONDE

Film documentaire «Le chêne»
de Laurent Charbonnier et Michel Seydoux
Suivi d'une table-ronde
Jeudi 21 mars à 20h au cinéma Jacques Brel

TEMPS FORT samedi 23 mars

Balades découvertes de l'arbre en ville à 10h et 14h

14h à 18h à l'Hôtel de ville :

Atelier plantation d'arbustes

Atelier jus de pomme et jeux avec la Ludothèque

Stand gestion et conseils d'entretien...

Conférence de la LPO à 16h30

Plantation d'un arbre à 18h15



+ d'informations sur www.montigny78.fr

Une grille de mots croisés est disponible en ligne (QR code ci-contre).
Tirage au sort le 23 mars avec remise de lots à 17h45.

Le murmure du jardin

Notre clin d'œil mensuel consacré au partage de connaissances étonnantes sur l'entretien des jardins et la découverte des cycles de la nature par Philippe CHAPLET, notre expert et animateur du Pôle Sciences et nature de la Ville.



MARS

Mars, ses giboulées, son carnaval.
Mois des fous, pour le dicton provençal.
Dieu de la guerre chez les Romains, ou une barre chocolatée pour certains.

Mars, c'est le printemps qui passe à l'heure d'été.
Pas le temps de rêvasser, il faut planter.
Attention aux gelées, la météo est chaotique.
La cuisine, c'est la place des aromatiques.

Mars, redonner vie à sa terrasse, à son balcon.
Nettoyer les jardinières, décorer les pots.
Un bon mélange de terre et de terreau,
Les plants fragiles resteront dans la maison.

Mars, rechausser les bottes, quel bonheur.
Dans le jardin, c'est l'inventaire des fleurs.
Mais, faut attendre mai et ses ponts.
Semez vos envies, elles germeront.



Le cuisinier ignymontain a déjà participé à ce concours en 2023 (photo de gauche) en terminant à la 3^e place de la finale Île-de-France. Cette année, il a préparé une recette et une présentation tout aussi monumentales pour atteindre la 1^{ère} place.

Anthony Pautrat cuisinera-t-il le meilleur burger de France ?

Arrivé 3^e de la région Île-de-France en 2023, ce cuisinier ignymontain de 28 ans est à nouveau finaliste du concours du meilleur burger de France by Socopa.

Anthony Pautrat remportera-t-il la Coupe de France du burger 2024 ? Il a en tout cas toutes ses chances. Le cuisinier ignymontain a déjà été retenu l'année dernière parmi 360 candidats partout en France. Il avait fait partie des 25 meilleurs créateurs de burgers à l'échelle nationale. Sur les 5 chefs franciliens, Anthony Pautrat avait terminé à la 3^e place. Pour sa 2^e participation au concours, cet habitant de l'hypercentre fait encore partie des 5 meilleurs finalistes franciliens, sélectionnés par un jury de professionnels. «Je reste un compétiteur. Je ne peux donc pas me contenter de cette 3^e place», avoue franchement l'ignymontain qui s'entraîne quotidiennement à confectionner sa nouvelle recette de burger, en espérant atteindre cette fois-ci la plus haute marche du po-

dium régional, voire le titre de meilleur burger de France. «À un mois de la finale, je refais jour et nuit chaque étape de ma recette, avant d'aller travailler, à la pause déjeuner puis après le service du soir», confie le cuisinier.

Sa recette pour la 1^{ère} place

Il s'entraîne avec détermination en proposant cette année une recette sur le thème imposé de cette 9^e édition : «l'esprit du bœuf». «Je propose un burger composé d'un pain brioché façon mousseline, aux graines de pavot bleu et toasté avec du beurre noisette, avec à l'intérieur un steak de 150g de la marque du concours, fumé au foin, accompagné de feuilles de salades batavia et feuille de chêne, avec de la tome de vache de la Vallée des Aldudes, des chips de cecina et des oignons rouges. Le tout est agrémenté d'une sauce au maïs et au whisky», détaille Anthony Pautrat qui présentera sa recette sur une présentoir en bois qui rappellera l'enclos du bœuf. «Je l'ai spécialement créé pour raconter une histoire en lien avec la thématique imposée», précise le candidat.

Verdict le 13 mars

Le cuisinier ignymontain proposera sa création gourmande le 13 mars prochain, à la porte de Versailles, à Paris, à l'occasion du salon Sandwich et Snack show, lors duquel est organisé le concours professionnel du meilleur burger de France by Socopa. Il saura donc si son burger de prestige et tout son travail acharné seront récompensés. Le grand vainqueur remportera la somme de 2 500 €, les champions régionaux 500€ chacun. «Tant que je ne suis pas champion de France, je participerai au concours», affirme Anthony Pautrat qui considère ce concours comme un tremplin qui lui ouvrira peut-être la voie à de nouveaux grands projets et même pourquoi pas la porte des championnats du monde s'il décroche le titre de champion de France.

Vous pouvez le soutenir pour le Prix du public en vous abonnant puis en likant sur le compte Instagram du concours **@coupedefranceduburgerbysocopa**

Le blues créole de Delgres à J. Brel



Le nom du groupe rend hommage à l'anti-esclavagiste antillais, Louis Delgrès

Mardi 5 mars, le trio interprétera des titres de son nouvel album «4:00 AM».

Delgres avait reçu le Grand prix de l'académie Charles-Cros du meilleur album blues en 2018, dès leur premier opus intitulé «Mo Jodi» qui signifie «Mourir aujourd'hui» en créole, en référence à l'acte héroïque de Louis Delgrès, colonel d'in-

fanterie de l'armée française qui a préféré la mort à la captivité après s'être rebellé contre les troupes napoléoniennes venues rétablir l'esclavage, et dont le groupe tire son nom. Le trio composé de Pascal Danaë, au chant et à la guitare, Baptiste Brondy, à la batterie et Rafgee, au soubassophone, avait été également nommé aux Victoires de la musique 2019, dans la catégorie meilleur album de musique du monde. Le groupe avait sorti également une version augmentée de 5 titres inédits, dont un en duo avec Jean-Louis Aubert.

Les plus programmés en 2019

Leur premier album a emporté le groupe sur une tournée de plus de 300 dates en France, en Europe et en Amérique du Nord. Le trio a fait partie des 20 artistes les plus programmés au sein des festivals français en 2019.

Du blues caribéen

Après ce succès public et critique, Delgres revient aujourd'hui pour défendre sur scène leur second album «4:00 AM», sorti en mars 2021. Le chant en créole demeure et fait partie de la signature musicale de Delgres et de son leader. Pascal Danaë, d'origine guadeloupéenne, s'inspire de l'histoire de sa famille dans ses chansons.

Le 5 mars, à 20h30, à la salle Jacques Brel

Une comédie musicale tout en douceur



Le mardi 19 mars, à 20h30, à la salle Jacques Brel, la compagnie Soy Creation va vous plonger dans une histoire tout en douceur. Avec sa comédie musicale intitulée «Songe à la douceur», vous suivrez les tourments amoureux de Tatiana, 14 ans et Eugène, 17 ans. Cette rencontre adolescente évolue sur une dizaine d'années. Au tout début, Eugène, jeune homme charmant et sûr de lui éconduit pour de mauvaises raisons la timide et romantique Tatiana. Dix ans plus tard, ils se retrouvent par hasard. Eugène réalise qu'il ne peut plus vivre loin d'elle. Mais la jeune femme voudra-t-elle encore de lui ? Cette comédie musicale veut amener le public à rêver à l'amour absolu, malgré le temps qui passe. Dix ans d'une vie peuvent tout changer...

Topick, un artiste ordinaire excellent

Dans son nouveau spectacle d'humour «l'Excellence ordinaire», succès du Festival d'Avignon 2023, Thomas Buissé alias Topick, propose de tordre le cou à la fatalité. Sans argent, sans culture, et malgré un physique comparé à un porte-manteau, cet héritier direct de Gaston Lagaffe vise l'excellence. Topick a l'art de transformer les situations les plus banales en aventures loufoques. L'artiste fait de ce joyeux bazar une performance artistique avant-gardiste originale dans



laquelle un entretien d'embauche fait perdre son latin à un DRH médusé, un porte-manteau fume ou bien un micro s'envole.

L'art selon Topick

De l'écriture à l'interprétation, le comédien déploie toute son énergie pour enchaîner les gags sur scène. Topick mise sur la rigolade et le franc parler pour faire bousculer les conventions pour que son art atteigne l'excellence ordinaire.

Mardi 12 mars, à 20h30, à la salle Jacques Brel

Abécédaire musical pour le jeune public le 26 mars

C'est facile à retenir : le 26 mars, à 20h, ce sont 26 chansonnettes de Boris Vian à fredonner avec votre enfant à partir de 5 ans.



Quoi de plus nécessaire et essentiel que l'apprentissage de l'Alphabet ? Quand c'est Boris Vian qui imagine en 1957 cette manière originale de le retenir, cela devient forcément beaucoup plus ludique. L'Abécédaire se compose de 26 chansonnettes drôles et tendres, mises en musique par Lucienne Vernay. Sur scène, des personnages apparaissent, désorientés : ils ont perdu la mémoire et ne savent même plus comment ils s'appellent ! La quête de leurs prénoms les amènera à parcourir l'alphabet de façon loufoque et surréaliste (à la manière de Vian), chantant, jouant et vivant des aventures avec les enfants. Les arrangements sont signés Debout sur le zinc, groupe originaire de Rambouillet.

**Mardi 26 mars, 20h,
à la salle Jacques Brel**



**Réservez vos places
sur le site de la billetterie :**

<http://billetterie.montigny78.fr>



Ferme du Manet
61 avenue du Manet

**Salle et cinéma
Jacques Brel**
4 rue de la Mare aux Carats

Fary seul en scène à la Ferme du Manet le 29 mars

Dans son dernier spectacle «Aime-moi si tu peux», l'humoriste passe au crible les travers du couple et de l'amour.



Pour son 3^e spectacle Fary signe un seul en scène plus intimiste

Le stand-upper propose un rendez-vous en tête à tête avec les Ignymontains le vendredi 29 mars à 20h30, à la Ferme du Manet. À 32 ans, l'humoriste revient sur le devant la scène avec un 3^e spectacle sur l'amour. « Oui, je sais, ça fait un moment que je t'ai pas donné de nouvelles. Oui, c'est vrai, ma relation avec toi est presque aussi complexe qu'avec elles. Mais je te jure que t'es le seul public que j'ai jamais aimé. Et je dis pas ça à tous les publics que je rencontre ! Crois-moi, s'il te plaît. Et aime-moi, si tu peux... ». Fary déclare sa drôle de flamme à son public, avec beaucoup d'autodérision.

Venez l'aimer et l'applaudir si vous le pouvez

«Aime-moi si tu peux» est une création plus intimiste. L'amour est une source d'inspiration tout art confondu. Celui de l'humour n'y échappe pas. Après avoir décortiqué les sujets sociétaux et la question de l'identité en France, Fary s'attaque maintenant au couple. Mais n'est-ce pas un sujet sociétal à part entière ? Dans son dernier spectacle, il ne fait pas l'impasse sur sa propre expérience en évoquant sans détour son infidélité, ses doutes et sa relation parfois compliquée avec sa compagne. Aucune leçon de moral mais plutôt une leçon pour mieux communiquer. Même en se mettant à nu, Fary continue de faire rire en proposant notamment des cours pour décrypter les sous-entendus du couple. Avec son nouveau spectacle surprenant, il ne pourra que vous séduire. À la fin, vous l'aimerez, c'est certain.

«Fighter» met le sport sur grand écran

Le cinéma Jacques Brel continue sa course filmographique jusqu'aux JOP Paris 2024 avec sa programmation sportive mensuelle.



Mark Wahlberg et Christian Bale en demi-frères liés par la boxe

Toujours en route pour les JOP, le cinéma Jacques Brel vous propose de découvrir ou redécouvrir sur grand écran, le film Fighter, sorti en 2011.

Séance le 22 mars à 20h30

Micky Ward est un jeune boxeur dont la carrière stagne. Il va rencontrer Charlene, une femme au caractère bien trempé, qui va l'aider à s'affranchir de ses sœurs envahissantes et de l'influence négative de sa mère, qui gère maladroitemment sa carrière. Son demi-frère Dicky Eklund, lui, a connu la gloire sur le ring, il y a bien longtemps. C'était avant qu'il ne sombre dans la drogue et son séjour en prison.

Entre le sportif en quête d'un second souffle et l'ex-toxico, il y a longtemps que le courant ne passe plus. Trop de non-dits, d'échecs et de souffrances. Mais parfois, les hommes changent. Micky et Dicky vont peut-être avoir la chance de réussir ensemble ce qu'ils ont raté chacun de leur côté ?

Tarif unique de 5 euros

Dévorer des films en famille

«Loups tendres et loufoques» est à l'affiche du prochain «ciné petit dej» au cinéma Jacques Brel le dimanche 24 mars.



Le film d'animation «Loups tendres et loufoques» va ouvrir l'appétit de cinéophile de votre enfant. Du loup qui se croit le plus beau, au louveteau qui veut chasser tout seul, ce dessin animé revisite avec humour et poésie le personnage du loup des contes et des livres pour lui rendre sa place dans la nature.

Ouverture de la billetterie le 13 mars

Pour ne pas rater cette nouvelle séance de ciné petit déj le 24 mars prochain, réservez vos places directement au cinéma le mercredi 13 mars à 18h. Un atelier maquillage pour les petits et les grands précède la projection. Vous serez accueillis dès 10h avec un petit déj pour vous régaler avant la séance.

Sékolène Perrot affiche la couleur

Dans l'œuvre de la plasticienne qui expose dès cette semaine au Conservatoire, la couleur et la lumière imposent le rythme.

Lorsque le soleil s'invitera pour iriser de ses rayons les baies vitrées du Conservatoire des Arts, l'art de Sékolène Perrot livrera sa pleine mesure en faisant vibrer à l'unisson les éléments d'une exposition protéiforme, voulue comme une ode à la couleur. Jusqu'au 15 mars, l'artiste plasticienne guyancourtoise a choisi de mettre en scène son parcours, tout entier dédié à la vibration de la couleur et de la lumière, qu'elle poursuit depuis 2004. Peinture, photographie, installations, l'artiste diversifie les formes, qu'elle enrichit au rythme



de ses voyages, en quête d'autres lumières. Depuis 2015, elle s'exprime aussi par la vitrophanie, à l'image du travail inscrit dans les murs de la bibliothèque universitaire voisine. Sékolène Perrot vous invite au pays de ses couleurs, mais aussi pour un instant de douceur et de vibration.

**Du 28 février au 15 mars
au Conservatoire des Arts**

Les auxiliaires de vie en pleine lumière

Le CCAS et la Direction de la Culture, en partenariat avec le photographe ignymontain. Claude Etteinger, proposent une exposition de photographies sur les missions des aides à domicile, du 20 mars au 5 avril, au Conservatoire des arts. Les 92 photographies retenues pour l'exposition mettent en lumière le métier complexe mais essentiel d'auxiliaire de vie, ainsi que les visages des bénéficiaires du service

« Le défi pour moi était de faire ressortir en images cette relation très forte. J'ai fait avec ce que j'ai pu ressentir dans une approche de reportage fait avec le cœur », confie le photographe ignymontain.



Jack et le haricot magique au FACA



Le Pôle musiques et théâtre de la ville présente au Forum des arts Charles Aznavour le spectacle «Jack et le haricot magique», le vendredi 22 mars, à 20h, et le samedi 23 mars, à 11h. 4 enseignants du PMT proposent une version musicale de ce conte populaire anglais remontant à plusieurs siècles. Un comédien récitant, accompagné de 3 musiciennes (harpe, flûte traversière et violon alto), conte la version d'Hélène Montardre, proche de celle de Joseph Jacobs.

À partir de 6 ans

Ce spectacle d'une durée de 40 minutes est accessible aux enfants à partir de 6 ans. 2 concerts seront également proposés aux élèves ignymontains en journée le vendredi 22 mars, pour les classes de CP, CE1 et CE2. Les élèves accompagnés de leurs enseignants bénéficieront d'un atelier de préparation au concert.

Entrée libre sur réservation dans la limite des places disponibles

En bref

33^e Salon des arts

Artistes ignymontains ou d'ailleurs, vous avez jusqu'au 5 avril pour vous inscrire au 33^e Salon des arts. Retrouvez le règlement sur www.montigny78.fr. Vous aurez l'occasion d'exposer votre travail et peut-être la chance de repartir avec un prix.

Les peintures de Julie Oziol

Dès le vernissage, le 8 mars à 18h30, Julie Oziol présentera ses peintures à la Maison Félix jusqu'au 17 mars. C'est ensuite l'exposition Félix art, consacrée à différents artistes et diverses techniques mixtes, qui sera proposée au public du 22 au 31 mars.

Mille chœurs pour un regard

Un concert au chapeau, au profit de Retina France, engagée aux côtés des personnes atteintes par une déficience visuelle, se tiendra le 17 mars, à la salle Jacques Brel. 3 chorales donneront de la voix à 15h suivies de 2 autres ensembles à 17h30.



Cinéma Jacques Brel 4, rue de la Mare aux Carats

Tarif plein : 7 €
Tarif réduit : 5 €

ARGYLLE		2h19
Film de Matthew Vaughn avec Bryce Dallas Howard, Sam Rockwell et Bryan Cranston		
Dim 3/03	15h	20h30

PAUVRES CRÉATURES		2h21
Film de Yórgos Lánthimos avec Emma Stone, Mark Ruffalo et Willem Dafoe Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs		
Ven 8/03	20h30	Sam 9/03
Dim 10/03	20h30	

LÉO, LA FABULEUSE AVENTURE DE LÉONARD DE VINCI		1h37
Film de Jim Capobianco et Pierre-Luc Granjon avec André Dussollier, Stephen Fry et Marion Cotillard		
Sam 9/03	17h30	Dim 10/03
		15h et 17h30

CAPTIVES		1h50
Film d'Arnaud des Pallières avec Mélanie Thierry, Josiane Balasko et Marina Fois		
Ven 15/03	20h30	Sam 16/03
		17h30

LA ZONE D'INTÉRÊT		1h45
Film de Jonathan Glazer avec Christian Friedel, Sandra Hüller et Johann Karthaus		
Sam 16/03	20h30	Dim 17/03
		20h30

LE CHÊNE film documentaire		1h20
Dans le cadre de l'événement biodiversité «L'arbre en ville» (voir page 17)		
Jeu 21/03	20h	

FIGHTER (JOP 2024)		1h53
Film de David O. Russell avec Mark Wahlberg, Christian Bale et Amy Adams		
Ven 22/03	20h30	

MAKING OF		1h54
Film de Cédric Kahn avec Denis Podalydès, Jonathan Cohen et Stefan Crepon		
Sam 23/03	17h30 et 20h30	Dim 24/03
		20h30

UN COUP DE DÉS		1h25
Film de Yvan Attal avec Yvan Attal, Maïwenn et Guillaume Canet		
Sam 30/03	17h30	Dim 31/03
		20h30

UN SILENCE		1h39
Film de Joachim Lafosse avec Daniel Auteuil, Emmanuelle Devos et Jeanne Cherhal Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs		
Sam 30/03	20h30	Dim 31/03
		15h et 17h30



Pour jouer

Jeu réservé aux enfants jusqu'à 12 ans inclus

**EMMA, LOLA ET ENZO SONT TELLEMENT "CONNECTÉS"
QU'ILS NE S'APERÇOIVENT DE RIEN.**

**IL Y A 20 DIFFÉRENCES QUI SE CACHENT ENTRE CES 2 DESSINS.
ES-TU PLUS CONCENTRÉ QU'EUX POUR LES RETROUVER ET LES ENTOURER ?**



Nom :

Prénom : Age :

Adresse :

..... 78180 Montigny-le-Bx

Les 10 gagnants tirés au sort
recevront deux entrées pour le centre aquatique du Lac
(voir date de validité), (1 enfant - 1 adulte, présentation de la
pièce d'identité obligatoire).

Réponse à faire parvenir avant le 15 mars à l'Hôtel de Ville
Service Communication
66, rue de la Mare aux Carats – 78180 Montigny-le-Bretonneux

Les lots sont à retirer **obligatoirement** dans le mois qui suit la parution
des noms des gagnants publiés dans L'ignymontain,
se munir de la pièce d'identité du gagnant.

Les 10 gagnants du n°242 de février 2024 : Lily BADAQUI, Joris BONNAIRE, Mayence BOUTHIA, Lenna DIDIER, Azael DOMAIN, Baptiste ETIENNE, Lucas DOUBLET, Valentin GIBELIN, Linoa LOUISET-DOMAIN, Alency MOGES

Solution du jeu du mois dernier : il fallait trouver le bon chemin jusqu'au flacon de son assistant.

Rencontre

Cécile Saboureau, dans la course pour Paris 2024

La sportive de haut niveau saint-quentinoise s'entraîne au Centre aquatique du Lac, en vue de sa qualification aux épreuves de triathlon des Jeux paralympiques.

Et si, cette fois-ci, c'était la bonne ? Après avoir été contrainte de déclarer forfait pour sa toute première sélection en 2020 aux Jeux de Tokyo, Cécile Saboureau se donne à fond dans sa préparation aux Jeux paralympiques. Il y a 4 ans, elle a été victime d'un accident de la route survenu lors d'un entraînement en vélo à Vichy. Un camion lui a grillé la priorité et a pris la fuite. L'Élancourtoise s'en est sortie avec de multiples fractures. Un coup dur supplémentaire pour la paratriathlète. À 20 ans, elle a été victime d'un grave accident de voiture qui l'oblige à subir l'amputation d'une grande partie de sa jambe droite.

6^e au classement paralympique

À cette époque, elle est cavalière professionnelle et enchaîne les titres en France et en Europe. Équipée ensuite d'une prothèse fémorale, elle parvient à reprendre la compétition et devient championne de France handisport en saut d'obstacle. En 2018, Cécile Saboureau décide de se lancer dans le paratriathlon. Elle intègre le Triathlon club de Saint-Quentin-en-Yvelines puis remporte la même année son premier championnat de France. En 2020, elle décroche une 2^e fois le titre de championne de France de paratriathlon. À 40 ans, la championne de France et d'Europe 2023 se hisse aujourd'hui en 6^e position du classement paralympique.

Des entraînements au CAL

La paratriathlète élancourtoise s'entraîne de manière intensive en France comme à l'étranger, mais aussi près de chez elle, à Montigny. «Je nage au Centre aquatique du Lac depuis le début de l'année, dès



La paratriathlète s'entraîne dès qu'elle le peut au Centre aquatique du Lac

que je le peux avec Gérard Brachet, un ami du club de Saint-Quentin, à raison de 3 séances d'1h30 par semaine. C'était important pour moi de ne pas nager seule», précise la sportive de haut niveau. Gérard Brachet est Ignymontain, champion de France de triathlon, professeur d'EPS et ponctuellement maître-nageur au CAL. «Il a été sensible à ma démarche pour participer volontairement à mon projet olympique, tout comme l'équipement sportif qui m'ouvre ses portes gratuitement», souligne Cécile Saboureau qui doit encore passer une série de compétitions jusqu'à fin juillet avant de se qualifier définitivement aux épreuves olympiques de paratriathlon. Si elle est bel et bien qualifiée, elle devra enchaîner consécutivement 750

m de natation, 20 km de cyclisme et 5 km de course à pied. Le départ sera donné le 1^{er} septembre du Pont Alexandre III à Paris. La sportive de haut niveau plongera donc dans la Seine. «J'ai déjà nagé sur ce parcours. C'est sur le retour qu'il y a énormément de courant. Il va falloir que je travaille la cadence», précise la sportive de haut niveau qui espère terminer sur le podium. Elle ne s'arrêtera pas aux Jeux puisque suivront ensuite les championnats du monde et d'Europe jusqu'en octobre. 2024 est une saison pleine de rendez-vous et de promesses pour Cécile Saboureau.

**Les entreprises qui veulent la soutenir peuvent contacter son agent :
thibaud@stadiup.com**

Se remettre à courir pour faire le plein d'énergie

«Je cours pour ma forme» vous propose un programme de reprise de la course à pied à votre rythme, dès le 23 mars.

Le printemps approche. La saison idéale pour ressortir les baskets du placard et reprendre la course à pied avec l'association «Je cours pour ma forme» qui entame ses sessions d'entraînements printanières le samedi 23 mars, à 9h, sur la piste de d'athlétisme du stade de La Coudre.

4 niveaux au choix

L'association propose 2 fois dans l'année, à l'automne et au printemps, des sessions de reprise progressive de la course à pied. Un programme sur 3 mois adapté aux personnes débutantes ou qui souhaitent reprendre une activité physique. Vous courrez en groupe afin de rester motivé pour



La 1^{ère} séance de reprise démarre le samedi 23 mars, à 9h, sur la piste d'athlétisme du stade de La Coudre

parvenir à courir 5 km au bout des 3 mois. Les personnes souhaitant courir 7,5 km, 10 km, ou encore 10 km avec un objectif chronométrique, peuvent également rejoindre l'association qui ouvre des sessions pour ces 3 autres niveaux d'objectifs. Lors de la dernière session automnale, une cinquan-

taine de personnes se sont inscrites à ce programme de remise en forme basé sur 3 séances hebdomadaires, le samedi matin, et le mercredi soir en groupe puis une séance à faire individuellement.

Maurice Lebreton au 06 30 10 34 38



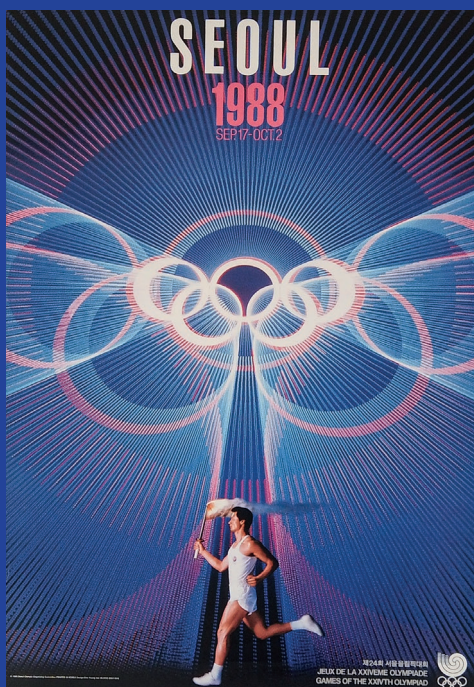
COLLECTIVITÉ HÔTE

À nous les Jeux !

26 olympiades se sont déroulées depuis 1896. Nous revenons sur chacune d'elles à travers leur affiche et quelques anecdotes restées fameuses.

21^e Olympiade 1988 Séoul

Le joueur de tennis colombien Urbina Jordan a profité du village olympique de Séoul aux côtés des autres athlètes pendant une semaine. Un jour avant de jouer son premier match du tournoi masculin de double (il ne s'était pas qualifié pour le simple), il doit quitter les JO



sud-coréens parce que son patron n'a pas prolongé ses vacances.

22^e Olympiade 1992 Barcelone

L'Association Internationale de Boxe Amateur



(AIBA) surprend ses arbitres, qui sont testés de façon inopinée avec un test d'alcoolémie à passer à la mi-temps des matches. Surprise ! Une douzaine d'entre eux dépassent la limite du 0,7 g/l lorsqu'ils soufflent dans le ballon !

Toutes en forme au centre sportif Coubertin le vendredi 8 mars

À Montigny, la journée internationale des droits des femmes est toujours aussi sportive.

Pour la 3^e année consécutive, la Direction des Sports de la Ville vous propose diverses initiations sportives, le vendredi 8 mars, de 17h à 22h, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Dès la sortie du bureau ou des cours, enfiler votre tenue de sport et dirigez-vous vers le complexe sportif Pierre de Coubertin.

Près de 10 activités au choix

Pour bien commencer votre week-end, venez vous défouler en choisissant l'activité physique qui vous tente parmi le cross training, le lady fit boxing ou le self defense. Vous pouvez aussi choisir de venir sculpter votre silhouette avec du renforcement musculaire ou de vous détendre lors de séances apaisantes de méditation, de yoga traditionnel et de yoga du rire ou bien encore de Qi Gong.

Ces créneaux d'une heure sont adaptés à tous les niveaux. Les 10 séances d'initiation au programme durent 1h. Elles sont adaptées à tous les niveaux et encadrées par une éducatrice sportive de la ville ainsi que des associations ignymontaines.

Accessibles à toutes

Ces initiations sportives sont accessibles aux femmes sur inscription. Les participants masculins sont aussi les bienvenus afin d'encourager leurs compagnes et se lancer, comme elles, des défis sportifs. Une belle manière de symboliser l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Zumba géante

Nouveauté cette année : une zumba géante sera proposée dans la grande salle. Elle rassemblera plus de 80 personnes, dont les enfants des participants. Le suc-



3^e édition

Toutes en Forme

8 MARS 2024
17h-22h
SUR INSCRIPTION

Initiations sportives

Direction des Sports
www.montigny78.fr

cès est déjà garanti puisque la séance affiche déjà complet. Dépassez cette déception puisque vous aurez l'occasion de vous rattraper le 25 mai lors de la 4^e édition de la Journée sport santé à Coubertin.



À flasher



Inscrivez-vous sur la plateforme billetweb

Groupe Montigny Ensemble

Innover pour diversifier l'offre de logements !

La crise du logement est une réalité. En Île-de-France, environ 800 000 ménages sont demandeurs d'un logement social ; la chute des transactions immobilières a aussi asséché l'accès au logement privé. Trouver un logement et mieux-vivre dans son logement sont des enjeux majeurs. Tous les leviers doivent être actionnés.

À Montigny, dans le cadre des travaux de l'hypercentre, une opération dite de « co-living », gérée par la société The Babel Community, proposera à ses futurs résidents du logement, des espaces partagés, des services et des baux à durées variées. La résidence « Les Reflets », emblème de la place Pompidou, va faire l'objet d'une réhabilitation majeure.

Cohésion sociale et qualité de vie

Nous jouons pleinement la carte de la solidarité en ayant un taux de 28 % de logement sociaux, nous proposons également une diversité d'habitats : logement familial, résidences sociales, logements étudiants publics, résidence service seniors....

Nous soutenons activement les réhabilitations du patrimoine social des bailleurs gestionnaires bénéficiant de subventions de l'État, à l'image des résidences Kessel dans la rue éponyme, Descartes, dans le quartier de la Sourderie, ou Stephenson en centre-ville.

Une approche « mixte » de l'aménagement

Dans un contexte de pénurie de terrains disponibles et pour faire face au changement clima-

tique, nous devons innover : revoir la taille de nos équipements publics, mixer commerces, logements et maisons de quartier.

Nous devons également permettre l'accès au bail réel solidaire (BRS), dispositif d'accession à la propriété qui permet à des ménages modestes de devenir propriétaires d'un logement neuf à un prix abordable. Les modes de vie ont évolué. Nous devons être ambitieux : favoriser le logement intergénérationnel pour rompre la solitude, accueillir les jeunes couples et les salariés.

Enfin, nous continuerons à veiller à la qualité des programmes immobiliers pour préserver une qualité de vie à laquelle nous tenons tous, verte, sûre et agréable à vivre en famille.

Groupe AIMES Montigny

Vivien GASQ, François ANDRÉ, Sonia TESSÉ, Guillaume BEURIOT et Claire LAVENANT
AIMES Montigny. Plus d'informations sur notre site aimes78.fr

Assises de l'éducation : une occasion manquée de concertation ?

Depuis quelque temps, nous entendons que la démographie scolaire à Montigny diminue, que notre ville vieillit, et qu'il faut faire avec. C'est dans cette optique que la majorité municipale a engagé des « assises de l'éducation ». Notre première réaction est plutôt enthousiaste : enfin, nous allons pouvoir nous interroger collectivement sur la meilleure façon de faire grandir nos enfants !

La première phase de la concertation (élaboration des questionnaires) a eu lieu fin 2023 : représentants de parents d'élèves, enseignants, personnel municipal et enfants sont conviés. Une consultation citoyenne que nous approuvons, surtout que le taux de réponse aux questionnaires est élevé, preuve que le sujet mobi-

lise et intéresse.

Lors de la réunion publique de restitution le 11 janvier, l'étape suivante est présentée : des ateliers thématiques, réunissant parents, personnel de la mairie et personnel de l'Éducation nationale, vont être mis en place. La règle prévue et annoncée en cas de postulants trop nombreux est le tirage au sort.

Mais voilà ! Face au grand nombre de parents intéressés, les règles changent : finalement pas de tirage au sort mais des participants choisis par la mairie ! Sur quels critères ? Représentativité des fédérations de parents d'élèves, équilibre des quartiers ou autre ? Peur de perdre le contrôle ?

Le maire a déjà déclaré qu'il déciderait seul

(dommage) des fermetures d'écoles. Mais quels critères permettent de dire qu'il faut fermer des écoles, et sur quels critères décider quelles écoles fermer ? Nous n'en savons rien. Gageons que ce n'est pas le seul objectif de ces assises de l'éducation.

Nous nous interrogeons sur la suite de cette concertation. Les règles du jeu vont-elles encore changer ? Comment seront connues les propositions des derniers ateliers ? Quels seront les critères de choix et qui prendra vraiment la ou les décisions finales ?

Autant de questions auxquelles nous n'avons pas de réponses, malgré plusieurs questions orales à ce sujet lors du conseil municipal de décembre.

Groupe Montigny Solidarité

Montigny Solidarité - contact@montigny-solidarite.fr
a.hetier@montigny78.fr - d.nadeau@montigny78.fr

Parlez-vous franglais ?

Nom de code : Centrality. Ce projet concerne la réhabilitation de l'hypercentre de Saint-Quentin et des alentours de la gare.

Typique de la fin des années 70, le bâtiment dénommé « l'Anneau rouge » que SQY qualifie d'« introverti » est accusé de présenter une image peu valorisante, voire peu sécurisante. Il sera remplacé par trois nouveaux immeubles de bureaux « à l'architecture new-yorkaise ». Référence saisissante : pour faire de l'hypercentre un quartier d'affaires attractif pour les investisseurs, il faut faire semblant d'être en Amérique.

Point positif : le projet promet d'ouvrir des voies aux mobilités douces et des espaces végétalisés pour créer des îlots de fraîcheur au milieu

des buildings. Mais qu'advient-il dans cinquante ans si ces immeubles passent de mode ? Seront-ils à leur tour voués à la démolition ?

Des questions se posent dans l'immédiat : à Montigny, « ville où il fait bon vivre », faut-il absolument construire ? Si oui, faut-il plus de bureaux ou plus de logements ? Les grandes baies vitrées sont-elles adaptées au changement climatique ? Les matériaux sont-ils biosourcés ?

Deuxième projet : Le Premium. Sur l'emplacement de l'ex-immeuble de l'INSEE, un espace divisé entre « coliving » et « coworking ». Vous ne savez pas ce que c'est ? « Coliving » : habitat en colocation où chacun a sa chambre meublée et son propre contrat. Des espaces communs

ainsi que des lieux de travail partagés (« coworking ») sont prévus. Public visé : jeunes actifs ou professionnels en déplacement. Et toujours le même système de références : en architecture, style new-yorkais et larges baies vitrées ; dans le langage, les anglicismes à foison reflètent l'idéologie dominante.

Mais il existe une autre définition du « coliving » (littéralement « vivre ensemble ») : c'est l'habitat inclusif ou partagé. Il s'adresse aux seniors et aux personnes en situation de handicap. Il peut être intergénérationnel, comme depuis peu à Voisins et bientôt à Versailles. Alors, pourquoi pas à Montigny ?

Vide-Greniers 2024

Envie d'avoir un stand ?

INSCRIVEZ-VOUS !
entre le 11 mars et le 19 avril

Toutes les infos

